

# Avis d'appel public à la concurrence

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON

66 avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-Verdon

Téléphone : 04.92.78.85.69

Fax : 04.92.78.93.20

Adresse internet : <http://vinon-sur-verdon.fr>

E-Mail : [marchespublics@vinon-sur-verdon.fr](mailto:marchespublics@vinon-sur-verdon.fr)

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

**Objet de l'accord-cadre :**

**Travaux de taille, élagage, abattage et essouchement - Travaux de taille, élagage, abattage et essouchement**

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

**Lieu principal d'exécution :**

Commune de Vinon-sur-Verdon

Code NUTS : FR825

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 77211500

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 40 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 40 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 40 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 40 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

L'accord-cadre a une durée initiale de 1 année.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

**Présentation de candidature et des offres :**

- Se référer au RC

**Procédure :** MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2024-11

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 29/08/2024

*Date limite de réception des offres :* 27/09/2024 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Annonce BOAMP n° 24-99086**

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Budget Général.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulon

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que le présent document de consultation unique soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**